INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Cette information est exigée par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques d'un investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

U Access (IRL) Cheyne Arbitrage UCITS ("Fund")
un compartiment de U ACCESS (Ireland) UCITS P.L.C (la « Société »)

Catégorie: Actions C EUR (ISIN: IE00BDT6DM21)
Gestionnaire : Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à réaliser des taux de rendement totaux corrigés du risque indépendamment des fluctuations de marché en recourant à des stratégies d'arbitrage, moyennant une exposition nette minimale Les stratégies d'arbitrage impliquent l'achat et la vente simultanée de titres dans le but de tirer parti de différents cours pour un même titre.

Le Fonds utilisera principalement deux stratégies d'arbitrage distinctes. Les deux stratégies chercheront à tirer parti d'inefficiences de cours susceptibles de survenir par suite de l'incapacité du marché à prédire l'issue de certaines opérations sur capital.

1) **Risque d'arbitrage –** cette stratégie implique l'investissement dans des titres de sociétés impliquées dans une reprise, une fusion ou des opérations sur capital similaires. Une opportunité de bénéfice peut découler de la différence entre la valeur de marché de la société cible et le prix à régler par l'acquéreur, notamment lorsque le Fonds pense que le risque associé à la transaction sera différent du risque anticipé par le marché dans son ensemble.

2) **Arbitrage mixte –** cette stratégie met l'accent sur des titres dont la valeur de marché peut être répliquée par des instruments cotés. Une opportunité de bénéfice peut découler de la différence entre la valeur de marché du titre et sa valeur de marché potentielle telle qu'évaluée par le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Le Fonds gère activement les annonces de fusions-acquisitions relatives à de potentielles opportunités d'investissement en matière d'arbitrage de risque et surveille les opportunités d'investissement d'arbitrage mixte potentielles dans des sociétés holding et des sociétés ayant plus d'une catégorie d'actions aux fins de générer des idées d'investissement.

Le Fonds investira dans des instruments en actions présentant tant un biais long que court synthétique. L'investissement sur une base longue permettra au Fonds de capitaliser sur des cours haussiers. L'investissement sur une base courte synthétique permettra au Fonds de tirer parti de cours baissiers tout en continuant de se conformer à la Réglementation OPCVM. La vente à découvert constitue un aspect important de la stratégie d'investissement du Fonds, tant pour couvrir des positions que pour générer de l'alpha (la position courte devant générer un rendement positif grâce à une opportunité d'arbitrage identifiée, plutôt qu'en se couvrant par rapport à des risques indésirables dans le portefeuille). Les positions de vente à découvert seront uniquement mises à œuvre de manière synthétique via le recours à des dérivés.

Le Fonds peut également investir dans des titres de créance, y compris des bons de souscription et des instruments du marché monétaire, émis tant par des entités gouvernementales que privées. Ces instruments peuvent être à taux fixe et/ou variable, être notés ou non, mais doivent présenter au moment de l'acquisition une notation minimum de BBB- selon Standard & Poor's (ou une autre agence de notation) ou équivalente, telle que déterminée par le Gestionnaire de portefeuille.

Le Fonds peut acquérir une exposition à des indices financiers tels que le S&P 500, le DAX et le CAC 40 et peut également détenir des liquidités et quasi-liquidités, telles que des dépôts en espèces, des billets de trésorerie et des certificats de dépôt.

Le Fonds n'investira pas sur les marchés émergents. Tout investissement dans d'autres organismes de placement collectif n'excédera pas 10% de la Valeur nette d'inventaire (« VNI ») du Fonds. Le niveau de levier escompté du Fonds devrait osciller entre 0 et 1000% de la VNI.

Le Fonds peut également investir dans des instruments financiers dérivés (« IFD ») pour obtenir une exposition courte ou longue synthétique à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. Ces IFD comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter : des swaps ou swaps de rendement total (contrats conclus entre deux parties portant sur l'engagement de verser des paiements périodiques réciproques), des contrats sur différence (contrats portant sur l'échange de la différence entre le cours d'ouverture et du cours de clôture d'un titre sous-jacent), des options (contrats qui confèrent à leur détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif spécifique à un prix donné avant ou après une date particulière), des contrats à terme de gré à gré (contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'acheter ou de vendre un actif à une date future convenue) ainsi que des contrats à terme standardisés (contrats qui créent une obligation d'acheter ou de vendre un autre titre à une date future convenue ou avant).

Le Fonds peut conclure des opérations sur titres telles que des opérations de mise en pension, de prise en pension et de prêt de titres.

La devise de base du Fonds est l'euro. Toutes les catégories d'actions libellées dans une autre devise que celle de base seront couvertes contre l'exposition au risque de change lié à l'écart entre la devise dans laquelle la Catégorie est libellée et la devise de base du Fonds.

Le Fonds est un fonds de capitalisation étant donné que les Administrateurs n'envisagent pas de verser des dividendes aux act ionnaires. Le revenu du Fonds sera réinvesti en lieu et place et reflété dans la VL par action.

Vous pouvez acheter, vendre et échanger des actions chaque jour ouvrable au cours duquel les banques commerciales sont ouvertes à Dublin (Irlande) et Londres (Royaume-Uni). Votre demande doit parvenir à l'Agent administratif du Fonds avant 17h00 (heure irlandaise) le Jour ouvrable tombant deux (3) Jours ouvrables avant le Jour de négociation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section intitulée « Fonds – Objectif et politiques d'investissement » du Prospectus et les sections intitulées « Objectif d'investissement » et « Politiques d'investissement » du Supplément du Fonds.

Profil de risque et de rendement

Risque inférieur — Risque supérieur

Rendements généralement inférieurs — Rendements généralement supérieurs

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur ci-avant reflète la position de ce Fonds sur une échelle standard de risque/rendement. Cet indicateur ci-avant se fonde sur des données simulées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le Fonds n'assure aucune protection du capital à ses investisseurs en termes de performance, ni eu égard aux fonds qu'ils y ont investis, de sorte que les investisseurs peuvent perdre l'intégralité de leur investissement.

Un fonds de catégorie 1 n'est pas un placement sans risque – le risque de perdre votre argent est réduit, tout comme l'opportunité de réaliser des bénéfices. Avec un fonds de catégorie 7, le risque de perdre votre argent est élevé, mais vous avez l'opportunité de réaliser des bénéfices plus élevés. L'échelle en sept catégories est complexe. Par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.

Vu l'historique d'exploitation limité du Fonds, la note de risque

Risques majeurs pertinents pour le Fonds et non couverts par l'Indicateur :

Risque de concentration : Le portefeuille du Fonds peut, par moment, être hautement concentré. Une telle concentration est susceptible d'accroître les pertes essuyées par le Fonds ou réduire sa capacité à couvrir son exposition et à se défaire des actifs en cours de dépréciation.

Risque opérationnel: Le Fonds et ses actifs peuvent essuyer des pertes importantes par suite de défaillances technologiques/système, d'erreurs humaines, de violations de politiques et/ou d'une évaluation incorrecte des parts.

Risque de change : le Fonds est exposé à des titres émis dans des devises autres que la devise de base du Fonds. Le Fonds est de ce fait soumis au risque de change, qui découle des variations des taux de change. Bien que le Fonds s'attache à couvrir le risque de change à l'égard des catégories non libellées en EUR, il ne saurait être garanti que les mesures prises à cette fin porteront leurs fruits.

Risque d'arbitrage de stratégie : Il ne saurait être garanti que l'objectif d'investissement du Fonds sera réalisé ni que les stratégies employées par le Fonds seront fructueuses.

Risque de défaut : le Fonds peut investir dans des obligations et des types de titres de créance susceptibles d'entraîner un risque de défaut de l'émetteur du titre de créance.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés et risque de contrepartie : Le Fonds peut conclure différents types de contrats financiers (dérivés) avec des contreparties. Il s'expose dès lors au risque que la contrepartie au contrat dérivé devienne insolvable ou qu'elle ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, ce qui peut occasionner une perte pour le Fonds et pour votre investissement. Les investissements dans des instruments dérivés ne procureront pas nécessairement le même rendement qu'un investissement direct dans l'actif sous-jacent concerné. Le Fonds peut également s'engager dans des prêts de titres, lesquels impliqueront la réception de sûretés. Il y a un risque que la valeur de la sûreté puisse chuter et que le Fonds puisse essuyer des pertes en conséquences.

Risque de levier : le Fonds recourt fortement à l'effet de levier, à concurrence maximale de 1000 % de la VL totale du Fonds. L'effet de levier est susceptible d'accroître aussi bien les revenus que les pertes car tout événement influant sur la valeur d'un investissement est amplifié par rapport au niveau de levier employé.

Pour plus d'informations sur les risques, reportez-vous à la section intitulée « Facteurs de risque » du prospectus de la Société et de la section éponyme du supplément du Prospectus relatif au Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais non récurrents prélevés avant ou après votre placement :

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du montant maximum prélevé sur vos avoirs avant qu'ils ne soient placés ou que les produits de votre investissement ne vous soient payés.

Frais prélevés par le Fonds chaque année :

Frais courants		1,79%
Prime d'incitation (méthode de calcul et prime d'incitation pour le dernier exercice financier)	10% des bénéfices nets moyennant un High Water Mark historique	
	Class C EUR	NÉANT

Les frais d'entrée indiqués correspondent à des maximums. Le pourcentage appliqué pourra, dans certains cas, être inférieur. Pour connaître le montant qui vous sera effectivement facturé, veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur.

Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation des frais car il n'y a pas suffisamment de données pour déterminer les frais réels.

Les chiffres relatifs aux frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Le rapport annuel de la Société donne plus d'informations sur le montant exact des frais. Sont généralement exclus les (éventuelles) commissions de performance et les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat et de la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans la section « Frais et dépenses » du prospectus et dans la section éponyme du supplément au prospectus relatif au Fonds, disponible sur www.fundsquare.net.

Performances passées

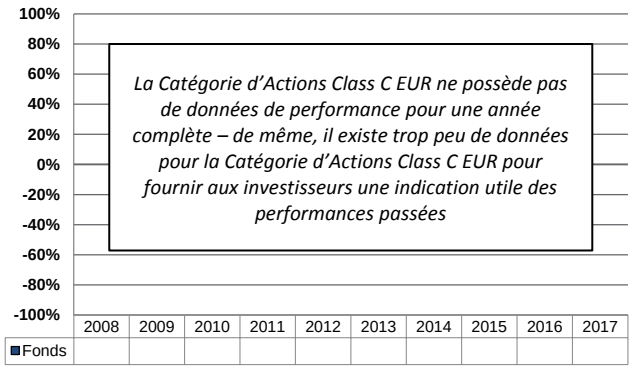

Le Fonds a été autorisé par la Banque centrale d'Irlande le 18 avril 2018.

Le Class C EUR a été créé le 18 avril 2018. En conséquence, les données disponibles pour les investisseurs relativement à la performance passée des Actions Class C EUR sont limitées.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du Fonds.

Informations pratiques

Le Dépositaire est BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Des exemplaires du prospectus, du supplément et des derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles, en anglais et gratuitement au siège social de la Société : 2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande. Des exemplaires traduits sont disponibles au bureau des (éventuels) agents payeurs locaux de votre juridiction ou sur www.fundsquare.net.

Les cours les plus récents des actions seront publiés sur www.bloomberg.com. En outre, les cours des actions peuvent être obtenus auprès du bureau de l'Administrateur, BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, à One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande durant les heures ouvrables normales en Irlande.

La Société a adopté une structure à responsabilité distincte entre ses fonds et, par conséquent, ne sera pas affectée par des demandes visant tout autre compartiment de la Société. En conséquence, tout passif encouru au nom d'un fonds ou imputable à celui-ci sera exclusivement apuré sur les actifs de ce fonds. En fonction d'une restriction éventuelle de l'éligibilité d'investisseurs à une catégorie d'actions particulière, un actionnaire du Fonds peut être à tout moment en mesure d'échanger tout ou partie de ses actions contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre fonds de la Société.

La Catégorie d'Actions C EUR a été choisie comme catégorie d'actions représentative pour la Catégorie d'Actions C USD (code ISIN : IE00BDT6DL14), la Catégorie d'Actions C CHF (code ISIN : IE00BDT6DN38), la Catégorie d'Actions C SEK (code ISIN : IE00BDT6DP51) et la Catégorie d'Actions C GBP (code ISIN : IE00BDT6DQ68). Des informations complémentaires liées à cette catégorie d'actions sont disponibles dans le supplément du Fonds.

La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Veuillez vous reporter à la section « Fiscalité » du Prospectus.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans limitation, une description du mode de calcul des rémunérations et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi des rémunérations et avantages, y compris la composition de tout (éventuel) comité de rémunération, sont disponibles sur www.carnegroup.com et un exemplaire papier sera disponible sur demande auprès du Gestionnaire à l'adresse 2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande.

La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La Société est agréée en Irlande et régulée par la Banque centrale d'Irlande. Le Gestionnaire est agréé en Irlande et régulé par la Banque centrale d'Irlande.

Informations supplémentaires pour la Suisse

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds jusqu'au 30 septembre 2018: Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général- Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch et à partir du 1er octobre 2018, 1741 Fund Solutions SA, Burggraben 16, 9000 Saint-Gall, Suisse, web : www.1741group.com.

Jusqu'au 30 septembre 2018, le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse et à partir du 1er octobre 2018 Notenstein La Roche Banque Privée SA, Bohl 17, 9004 Saint-Gall, Suisse.

Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com.

Pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève jusqu'au 30 septembre 2018 et à Saint-Gall à partir du 1er octobre 2018.